

Comment faire face à la complexité de la réglementation en matière de gestion sociale avec le Pass Social ?



Un besoin de productivité en matière de gestion sociale

« Une des particularités de notre cabinet est notre implantation à proximité des stations de ski. Une part importante de nos clients clôturent leurs bilans au 30 septembre. Il existe aussi une problématique saisonnière en matière de gestion sociale. Nous gérons énormément d'entreprises saisonnières ce qui entraîne une augmentation du nombre de bulletins de paie sur une période relativement courte. Par exemple, le nombre de bulletins de paies peut tripler entre janvier et avril, ce qui nécessite d'avoir une bonne gestion de notre productivité. »

Laurence BIBOUD, Expert-comptable – commissaire aux comptes, nous explique comment le cabinet Unicompta utilise le Pass Social.

Comment faire face à la complexité de la réglementation en matière de gestion sociale ?

Même si les ordonnances votées dernièrement avaient pour objectif de simplifier le droit du travail. En particulier avec la simplification de négociation des accords d'entreprises, il existe clairement une complexification de la législation.

Elle s'explique par deux facteurs qui s'entremêlent :

- > Une multiplication du nombre de contraintes réglementaires exigeant une base de connaissance de plus en plus large.
- > Un empilement de lois et de réglementations qui viennent parfois complexifier la gestion sociale.

Dans le domaine de la gestion sociale, il est donc essentiel de rester connecté à l'actualité légale, tout en sachant hiérarchiser les informations à retenir.

LES POINTS FORTS DU PASS SOCIAL :

- > Traiter les sujets d'actualité et la réglementation **sous l'angle du cabinet d'expertise-comptable.**
- > **Anticiper les évolutions** réglementaires et préparer sereinement l'avenir.
- > **Aborder les répercussions** de l'application de ces évolutions réglementaires dans le traitement des payes et la gestion sociale des collaborateurs.
- > **Faire un état des lieux individuel** des problématiques du cabinet.

Pass Solo : un point social métier

Veille métier et point d'actualité :

Les **10 web formations sur le « point social métier »** sont d'une réelle utilité pour assurer une veille métier.

Elles sont très opérationnelles car entièrement orientées paye et traitement de la paye. Elles s'appuient sur **des analyses très pratiques qui proposent des focus chaque mois sur une problématique métier** : heures supplémentaires, retraites, cotisations d'allocations familiales...

Ce sont des points que nous n'avons pas l'habitude d'aborder par ailleurs que ce soit en interne ou par le biais de formations plus généralistes.

Ces web formations nous permettent également de suivre l'actualité légale : la Loi Travail, les ordonnances Macron, etc.

Nous apprécions particulièrement le suivi des **actualisations de la base de connaissance d'info-DSN** mettant le focus sur les points impactant le traitement de la paie. Ce sont des informations que nous n'avons pas forcément le temps d'aller compiler chaque mois.

Donc cela nous permet de faire le tri et de nous concentrer sur les sujets qui ont un réel impact pour notre cabinet.

“ Les web formations mensuelles sont adaptées aux questions que les cabinets d'expertise-comptable peuvent se poser dans le traitement de la paye. ”

Nous apprécions tout particulièrement le fait que **les intervenants soient à l'écoute et disponibles pour répondre à nos questions**. Même s'ils n'ont pas la réponse à l'instant, ils prennent le temps de nous répondre sur le support de documentation envoyé après chaque web conférence.



Laurence ZIBOUD
Expert-comptable, commissaire aux comptes

D'ailleurs, il est toujours possible de revenir sur le sujet lors de la prochaine session ce qui permet d'avoir un suivi enrichissant.

Ces points sur l'actualité nous permettent d'anticiper les évolutions réglementaires tout en abordant les répercussions de l'application de ces changements dans le traitement des paies et la gestion sociale des collaborateurs de nos clients.

Il faut vraiment ne pas confondre ces points d'actualité de ce qui peut être proposé par nos Instituts de formation en matière d'actualisation sociale, car il s'agit d'études de **thèmes** et de **questions techniques en matière de traitement de la paie** avec un éclairage par l'actualité en matière sociale. Ainsi, l'actualité ou la jurisprudence est toujours vue sous l'angle du traitement de la paie.

Pass Coaching : un coaching sur mesure

Ces rendez-vous sont très adaptés à nos problématiques. Malgré la qualité des web formations en groupe, il subsiste des points que nous ne parvenons pas à résoudre seuls.

Bénéficier de **web formations personnalisées (One to One)**, d'une durée de deux heures nous permet de les régler plus facilement.

Les coachs nous présentent également les nouveautés produites en expliquant concrètement ce que cela change pour nous.

Le Pass Full WebSite :

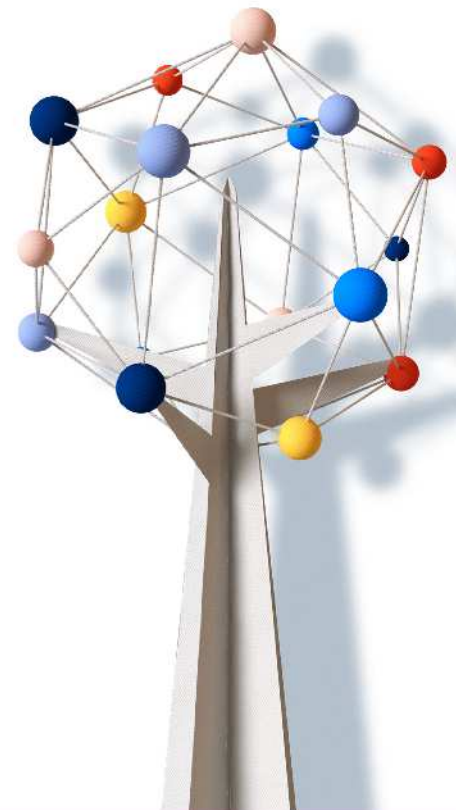
Nous avons opté pour l'option **Pass Social Full WebSite** ce qui nous permet de bénéficier **de deux formations sur site et « sur mesures »**.

En général, nous avons une dizaine de collaborateurs mobilisés. Ces journées sont toujours très intéressantes car elles favorisent l'interactivité tout en permettant de mieux cerner l'utilité de certaines fonctionnalités que l'on n'utilisait pas forcément par manque de temps.

Et bien sûr, elles nous permettent de mettre à l'ordre du jour les sujets que l'on a envie d'aborder et de réaliser des focus sur des problématiques très spécifiques à notre activité.

Avec cette formation, nous sommes en mesure d'anticiper les évolutions, former les collaborateurs à celles-ci.

Concrètement, grâce à cette formation nous avons pu mettre en place un **traitement quasiment automatisé des indemnités journalières et des écritures de paye** alors que cela n'était pas généralisé précédemment,



les collaborateurs ayant peur du temps de paramétrage. L'intervention de notre formatrice a permis de dédramatiser la question.

Cela nous a permis **de gagner en productivité sur des sujets qui étaient chronophages** par leur récurrence avec un temps de paramétrage relativement court.

En effet, nous calculions les indemnités journalières de façon manuelle ce qui en plus d'être chronophage pouvait causer des erreurs.

“ Aujourd'hui, le Pass Social nous paraît indispensable. ”



FOCUS : PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE :

C'est une réforme qui s'est bien déroulée.

La préparation s'est effectuée en trois temps :

- > Dès le mois de juillet, nous avons été formés sur les contours généraux de la réforme.
- > Dans les mois suivants, nous sommes entrés progressivement dans les détails.
- > Lorsque la réforme a été mise en place, nous étions prêts et nous avons connaissance des attendus d'un point de vue légal.

Le Pass Social s'avère être un avantage concurrentiel par rapport aux cabinets qui ne l'utilisent pas et devient de plus en plus un critère pour fidéliser nos collaborateurs. Nous pensons même qu'il s'agit d'un atout pour attirer de nouveaux collaborateurs.

Retour sur investissement :

- > Le Pass Social **étouffe notre base de connaissance** technique du logiciel et de la réglementation.
- > Il permet de générer un **gain de temps et de productivité** en optimisant la phase de paramétrage du logiciel.
- > **Fidéliser les collaborateurs et attirer de nouveaux profils** au sein du cabinet.

CABINET UNICOMPTA EN BREF

- **Effectifs** : Environ 70 collaborateurs répartis sur 6 sites : Modane, Chambéry, Valloire, Saint-Jean de Maurienne, Albertville, Aime
- **Solution utilisée** : Cegid Expert depuis 2003 - Cegid Expert On Demand depuis 2015.
- **Clientèle** : avec la proximité des stations de ski, secteur du tourisme : commerce, articles de sport, hôtellerie et restauration. Mais aussi des artisans, industrie et commerce de vallée, Associations.

À propos de Cegid

Cegid est un acteur majeur des solutions de gestion pour les professionnels des métiers de la Comptabilité, de la Finance et de la Fiscalité, de la Paie et des Ressources Humaines et du Retail. Fort de son expérience de leader des solutions de gestion SaaS,

Cegid accompagne la digitalisation des entreprises et des organisations publiques. Cegid combine une vision prospective et pragmatique des métiers, et la maîtrise des nouvelles technologies afin d'apporter de l'innovation utile. Avec une maîtrise unique du réglementaire. Cegid s'engage dans la durée avec ses clients.

Dans un monde en évolution rapide, Cegid ouvre les possibles et permet à chaque métier d'augmenter sa valeur ajoutée. Cegid compte 2400 collaborateurs et vend ses solutions dans 75 pays. Cegid a réalisé un chiffre d'affaires de 401 M€ en 2018. Pascal Houillon est le Directeur Général depuis mars 2017.